

**Octobre
2022****SUDINFO****N° 52**BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION,
DE REFLEXION ET D'EXPRESSION

de la Section syndicale Sud Santé Sociaux

à destination des agent(e)s du Samusocial de Paris

OCTOBRE ROUGE A L'HORIZON, JEUDI NOIR A LA DERIVE!

La campagne électorale a donc débuté au Samusocial de Paris le **7 octobre**, jusqu'au **7 décembre**, veille du scrutin. Elle est très différente de celle de 2018. **SUD Santé Sociaux** reste assez perplexe. L'usage voulait qu'en période de campagne électorale, nous suspendions toutes les réunions avec la direction et tous les groupes de travail, pour se concentrer sur la campagne.

Nous sommes obligé.e.s de constater que la **logique**

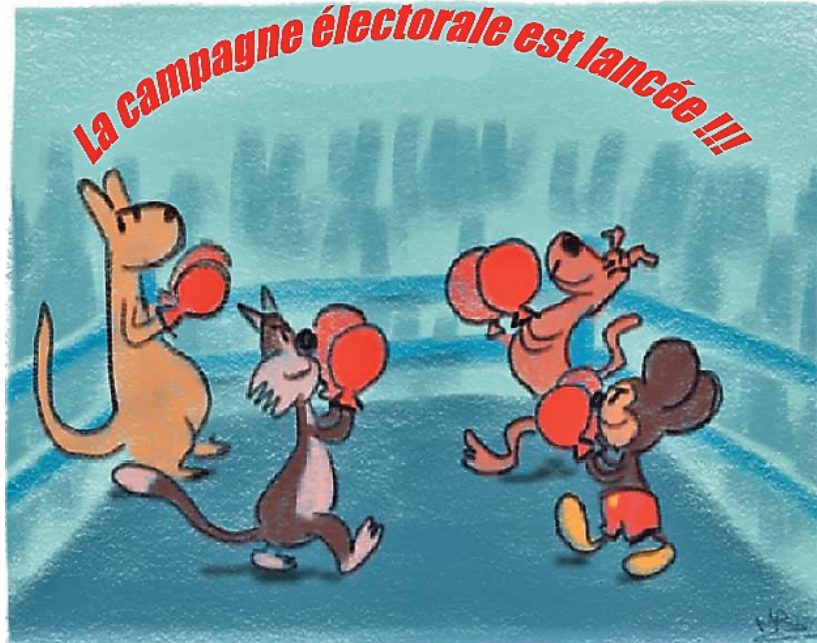
ultra gestionnaire du temps imposé par l'employeur.e et les tutelles trouve peu de résistance en face : réunions tous azimuts, changements de dernière minute, annulations, reports, ratés dans la communication des nouvelles dates et horaires...

Cela est très inquiétant !

La direction veut à tout prix faire signer l'Accord Réduction du Temps de Travail (**ARTT**), les nouveaux **statuts** et les nouvelles **grilles salariales** avant la mise en place du **CSA en janvier 2023**. Quitte à faire les choses **à la va vite**, en laissant peu de temps pour la lecture, l'étude et l'analyse approfondie des textes qui impactent la vie de chaque agent.e du Samusocial de Paris. Nous observons des erreurs et des incohérences. C'est l'une des raisons pour laquelle **nous ne signons rien** pour le moment, et ce depuis le refus de signer l'Accord Télétravail.

SUD Santé sociaux se bat pour que le travail soit un lieu d'épanouissement. Les salarié.e.s doivent avoir la main sur leurs temps et leurs vies. D'où l'une de nos revendications, qui est la connaissance des **plannings à l'avance**, au minimum trois mois. Les salarié.e.s doivent pouvoir anticiper, gérer leur vie, se projeter. Être balloté.e entre différents horaires et des changements de planning de dernière minute, c'est une mise en danger de la santé et de la sécurité, en plus de favoriser la détérioration de la qualité du travail et des services rendus. **Nous ne pouvons accepter cela!**

Il va de soi que dans notre activité syndicale, nous ne pouvons accepter cette même logique. Il serait difficile de justifier d'accepter de se laisser imposer des rythmes, alors que justement nous luttons



contre cela pour les salarié.e.s.

De plus, cela provoque un **dialogue social obstrué**, où les **conditions d'intelligibilité**, de **compréhension commune** et d'**écoute collective**, sont totalement bafouées. Les salarié.e.s nous le disent d'ailleurs : l'information qui peut circuler de manière erratique à la limite du spam dans les boîtes mail, n'est plus que du **blabla**, à n'y plus rien comprendre.

Depuis juin 2022, il y a eu 3 CHSCT, et nous n'avons toujours pas les **procès-verbaux** ni les **bandes audios** afin de procéder à leur validation ou non ! Il s'agit tout de même de la **santé et de la sécurité** des salarié.e.s ! Les informations et les **alertes** se perdent sans plus aucune trace écrite vérifiée !

SUD Santé Sociaux reste certes ouverte au dialogue avec la direction, mais nos priorités n'ont pas changé : être présent.e.s dans les **permanences** et à l'**écoute** de tout.e salarié.e qui nous sollicite, soutenir les **collectifs locaux** d'usagères.ers ou les **camarades** représentant.e.s du personnel d'autres syndicats **SUD** ou d'Unions locales **intersyndicales**.

UN TRAVAIL DE RESEAU PRUDENT

Nous sommes également régulièrement sollicité.e.s par des **journalistes**, qui à l'approche de la **trêve hivernale**, recherchent des **scoops** au sujet des sans-abris. Mais leur **format de reportage** en général ne colle pas avec le **discours syndical** que nous défendons. Les journalistes ont donc tendance à se rabattre sur le **service Communication du Samusocial de Paris** qui leur propose des contacts avec le personnel pour des interviews qui collent mieux avec le **politiquement correcte**.

Nous, à **SUD**, nous considérons que s'il y a des enfants et des familles à la rue ou mal hébergé.e.s c'est parce qu'une **logique capitaliste** a pénétré le **secteur social et médico-social**, imposant l'**optimisation** et l'**embauche au rabais**, promouvant des **conditions de travail** et de **concurrence** entre col-



lègues et services qui ont un **impact négatif** sur la **santé** des travailleuses.eurs, sur la **qualité** du service rendu et sur les usagères.ers. Mais ce discours dérange. **Car nous touchons là où ça fait mal !**

LUTTES LOCALES

La section a donc été présente à un **regroupement de deux cents personnes** environ devant la **mairie** du treizième arrondissement le **13 octobre dernier**, pour soutenir les **collectifs de familles 115** ou à la rue, en présence de **députés, conseillères.ers municipales.aux**, la **Ligue des Droits de l'Homme**, **Droit au Logement**, la **FCPE parents d'élèves**...

Devant l'insistance des collectifs, la **directrice du Samusocial de Paris** est venue rencontrer la **délégation** de ces familles, qui veulent des réponses. Force a été de constater, que le Samusocial de Paris n'a pas la main sur sa propre **politique d'hébergement**, et qu'on dépend du bon vouloir de tutelles qui **faillissent** à leurs **devoirs de loger et héberger dignement** toute personne à la rue sur le territoire français.

La section a également participé à des **rassemblements devant des hôtels**, le **3 octobre**, et à une **conférence de presse à l'Assemblée Nationale** le **17 octobre**, sur ce sujet.

Plusieurs initiatives dans les **écoles** d'ailleurs, sur **Ivry** et le **treizième arrondissement** de Paris se sont déroulées, en soutien à de **jeunes élèves sans abris ou indignement hébergé.e.s** par intermittence via le 115.

Ce que les familles mettent en avant, en plus du fait d'être constamment **bousculées, trimballées** d'un hôtel à l'autre, c'est l'**insalubrité** : les **rats**, les **souris**, les **cafards**, le manque de **chauffage**, l'**humidité**, les **moisissures**... d'autant plus qu'elles n'arrivent pas à avoir le 115 au téléphone ou quand elles y arrivent, l'appel se passe mal, face à cette détresse. Comme le disaient les familles : *« Les chiens sont des animaux de compagnie, les chats aussi. Mais pas les rats ! »*

Un autre slogan intéressant : *« On réquisitionne bien les salariés de Total qui font grève, pourquoi pas les logements vacants ?! »* En effet, des directrices.eurs d'école, n'hésitent pas à mettre à disposition des ménages à la rue, des **appartements de fonction vacants**, ou même à ouvrir des **gymnases d'école** pour les mettre à l'abri. Et iels s'exposent à des sanctions car c'est illégal. **Mais l'indignation est plus forte.**

Le travail de **réseau** sur le **territoire** est donc important, entre le cinquième, **treizième arrondissement** de Paris et **Ivry sur Seine**. Et nous convions tout.e un.e chacun.e à nous rejoindre.

PERMANENCES

Les laissé.e.s pour compte :

Ce mois-ci, nous avons eu plusieurs salarié.e.s se plaignant d'être **abandonné.e.s** par le Samusocial de Paris, suite à des **licenciements pour inaptitude** ou des **départs à la retraite**. Iels restent des mois dans l'incertitude. Nous continuons en contact avec elleux pour penser des **actions**.

Mutations forcées et sanctions déguisées :

Une **nouvelle pratique** semble se développer au Samusocial de Paris. La direction **mute de force** des agent.e.s, soi-disant pour leur bien. Mais c'est bien dans l'intérêt avant tout du Samusocial de Paris qu'elles s'opèrent. De plus, elles peuvent revêtir une **dimension disciplinaire** sans le dire, en dehors du cadre légal où doivent se prononcer les réelles sanctions, avec une **défense** et une **accusation**. Le fait de **camoufler** des sanctions derrière des *« mutations pour nécessité de service »*, est une façon de **détourner** ce **droit** des salarié.e.s à être correctement défendu.e.s. **SUD Santé Sociaux du Samusocial de Paris** reste extrêmement vigilante sur ce point et différentes **actions** sont en cours.

LE 115 AU CHSCT

En **juin** dernier nous avons été mis.e.s en copie, avec les autres syndicats, d'un mail **d'écoutant.e.s sociales.aux** du 115 alertant sur des problèmes de **pauses réglementaires** qui leur étaient **refusées** par la coordination. Un échange suivi s'est alors mis en place et d'autres **problématiques** d'ordre **organisationnels** et **managériaux** se sont révélées. La proposition avait donc été faite aux écoutant.e.s de **participer au CHSCT** (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail) prévue le **21 juin 2022**. Cependant la **direction avait refusé**. L'ordre du jour du CHSCT prévoyait d'ailleurs de traiter de questions concernant le **115**, suite à différentes **alertes** sur les **conditions de travail** de ce service. Mais à la séance, ces questions n'ont pas pu être traitées, faute de temps.

SUD Santé Sociaux avait donc **insisté** pour qu'une **nouvelle séance** soit prévue **rapidement**. La direction n'a pas donné suite à cette demande dans un délai raisonnable. Malgré tout, une date avait été envisagée, pour le **27 juillet**, cette fois avec la possibilité de **faire intervenir un.e écoutant.e social.e**. Malheureusement il n'y avait pas assez de monde de disponible pour que le CHSCT ait lieu. Tout avait donc été renvoyé au **27 septembre**.

Entre temps, le refus du **SIAO** et le **115** était passé par là. L'on sentait la **colère** monter un peu partout au Samusocial de Paris. La **rentrée** s'annonçait donc **chaude**. **SUD Santé Sociaux** avait prévu **deux jours de réunion pour les écoutant.e.s sociales.aux**, le **20 et 21 septembre**, comme prévu, afin de préparer entre autre, l'intervention du CHSCT et voir comment allait le service depuis juin. Mais aucun.e écoutant.e n'a pu se rendre disponible. L'important est qu'**un.e écoutant.e social.e a pu finalement intervenir au CHSCT du 27 septembre**. Ce fut extrêmement intéressant d'entendre dans le **concret**, son **témoignage**, qui plus est, **face à la directrice du 115-SIAO**.

Depuis, nous n'avons plus eu d'informations particulièrement alarmantes venant de ce service et nous y avons même constaté de **nouvelles promotions prometteuses d'écoutant.e.s sociales.aux**. Sans aller jusqu'à dire que nous en sommes à l'origine, cela montre néanmoins que la **mobilisation collective** peut porter ses fruits. C'est un **exemple** à ne pas oublier et à reproduire pour l'**avenir**.

La lutte continue !

